



Point d'information

Le Carter Center appelle à plus de transparence dans le processus électoral et fait l'éloge de la transition constitutionnelle souple qui a eu après le décès du Président

TUNIS (le 9 septembre 2019) Le Centre Carter a publié aujourd'hui une déclaration proposant une évaluation de la période pré-électorale qui a été principalement marquée par le décès du président Beji Caïd Essebsi et par l'arrestation de Nabil Karoui, homme d'affaires et candidat de premier plan à la présidentielle. La déclaration propose des amendements apportés à la loi électorale, à l'inscription des électeurs et des candidats aux élections. Elle contient aussi des recommandations préliminaires aux parties prenantes du processus électoral.

La mission électorale du Centre Carter a débuté en mai et comprend une équipe principale et 16 observateurs à long terme qui seront rejoints, le 10 septembre, par Salam Fayyad, ancien Premier ministre de l'Autorité palestinienne et Tana de Zulueta, ancienne députée du Parlement italien et journaliste. Ces derniers dirigeront une délégation de plus de 50 observateurs à court terme. Le Centre Carter et l'Institut pour la Démocratie et la Gouvernance durable en Afrique (EISA) collaborent au déploiement d'observateurs pour les élections tunisiennes de 2019.

Le Centre, en tenant particulièrement compte de la nécessité d'avancer la date des élections présidentielles en raison du décès prématuré du président Caïd Essebsi, félicite les autorités électorales tunisiennes, les organisations de la société civile et les partis politiques tunisiens pour leurs efforts rapides et efficaces en vue de la préparation des prochaines élections présidentielle et législatives. Le Centre appelle les autorités tunisiennes qui prennent part au processus électoral à accroître, d'un côté, la transparence de leur processus décisionnel afin que le public soit pleinement informé des raisons et motifs amenant à certaines décisions judiciaires et administratives et à renforcer, d'un autre côté, la confiance du public dans le fait que les élections se déroulent dans le respect des standards internationaux et du droit national. À l'approche des élections, il est encore plus important que l'Institut pour la Démocratie et la Gouvernance durable en Afrique (ISIE) accroisse ses efforts de communication.

Le Centre Carter a également appelé les autorités électorales à avoir été plus transparentes, ayant amené au rejet de certaines candidatures individuelles. Le manque de la part des Cours constitutionnelles de publier à la fois les recours de ces candidats et les motifs de leurs décisions, ont conduit à des spéculations soutenant que le rejet de ces candidatures a été motivé par des considérations autres que le strict respect de la loi.

Le processus électoral a été déroulé avec souplesse et sans heurt malgré le décès du président. Le Centre Carter appelle les autorités électorales à avancer la date des élections.

ont été adoptés pour tenir compte de la nouvelle date.

jeunes.

es et de

Le Centre félicite l'ISIE et la Haute autorité de la communication audiovisuelle pour leurs efforts visant à encourager les médias à être particulièrement vigilants en ce qui concerne les activités de candidats qui ont gardé leur statut de fonctionnaire ou de ministre. En outre, l'ISIE a renforcé sa surveillance de la campagne et a averti les responsables gouvernementaux de ne pas utiliser les ressources de l'État pour toute activité liée à leur campagne électorale.

La détention du candidat à la présidentielle Nabil Karoui une semaine avant le début de la campagne, basée sur une enquête en cours depuis 2017, a renforcé les spéculations selon lesquelles le processus électoral est influencé par des considérations autres que le strict respect de la loi. Confirme la véracité de cette constatation, le projet de loi adopté par le parlement avant la mort de Béji Caïd Essebsi, visant à interdire au propriétaires des média, dont Karoui, de candidater aux élections de 2019. Bien que Karoui reste sur le bulletin de vote, sa capacité à faire campagne est